

Copains Baladeurs vous propose une nouvelle activité !
Pascal Pelingre en est l'initiateur.



VÉLOS POUR TOUS

Depuis septembre 2021, le club « LES COPAINS BALADEURS » propose une activité
« vélo de randonnée » le premier jeudi du mois.

Les sorties « balade » et « randonnée » sont
programmées d'avril à octobre pour une durée d'une demi-journée voire une journée.

Le lieu de départ des randonnées est programmé en fonction du circuit préparé par les
bénévoles qui guideront les cyclistes.

Pour ouvrir l'activité au plus grand nombre,
trois groupes de niveaux et d'intérêts différents
sont proposés :

La balade :

Des promenades tranquilles sur de courtes distances et d'une durée limitée inférieure à 4h00
sur des vélos plutôt typés ville (VTC), musculaires ou à assistance électrique.

La randonnée :

Des sorties plus sportives de plusieurs heures avec des efforts mesurés mais soutenus sur des
distances de 60 à 80 km par demi-journée (4 à 5h00) et jusqu'à 120 km par jour avec des vélos
confortables, bien équipés permettant de rouler en sécurité de jour comme de nuit quelques
soient les conditions météorologiques et l'état des routes avec pour but de préparer des
sorties découvertes de plusieurs jours d'affilés dans d'autres régions.

Le tout terrain :

Sorties sportives d'une durée < à quatre heures ou l'on recherche le plaisir de rouler hors des
routes revêtues et de « jouer » avec les obstacles naturels sans prendre de risques.

Conditions pour participer :

- Les sorties sont réservées aux membres du club ayant souscrits l'option IMPN avec leur licence.
- Avoir un vélo musculaire ou à assistance électrique (250W maxi) en bon état et doté des équipements obligatoires (éclairage avant et arrière, système rétro réfléchissant dans ou sur les roues, gilet jaune ou orange avec bande rétro réfléchissantes, ...).
- Le cycliste portera un casque et des gants.

Infos

Pour tout renseignement joindre Pascal PELINGRE au 06 75 57 76 58 ou
pascal.pelingre@gmail.com